

RUSSIE : LE CHOIX DU MISTRAL

Le 25 janvier, le Président de la République Nicolas Sarkozy et le vice-premier ministre russe, monsieur Igor I. Setchine, ont présidé à Saint-Nazaire la cérémonie de signature d'un accord intergouvernemental concernant le principe de la construction de bâtiments de projection et de commandement (BPC). Cet accord fait suite à l'annonce par le gouvernement russe, le 24 décembre dernier, de la victoire du consortium formé par les industriels français DCNS et STX et les chantiers navals russes OSK, dans l'appel d'offres portant sur la fabrication de deux BPC de type *Mistral* pour le compte de la marine russe.

L'offre du consortium prévoit que les deux navires soient construits par le chantier STX de Saint Nazaire, avec une part croissante des travaux effectuée par la Russie. Une option pour la fabrication de deux unités supplémentaires réalisées en intégralité par les chantiers russes, avec une aide technique française, est également annoncée.

Le Président Medvedev et le Président Sarkozy se sont félicités de « *la concrétisation de cette coopération sans précédent qui bénéficiera à l'industrie et à l'emploi dans les deux pays, et qui illustre la volonté et la capacité de la France et de la Russie de développer des partenariats d'envergure dans tous les domaines, y compris celui de la défense et de la sécurité* ».

L'Élysée a précisé que la construction des BPC pour la Russie représente pour les industriels français DCNS et STX l'équivalent de 5 millions d'heures de travail soit 1 000 personnes pendant quatre ans, en majorité à Saint-Nazaire. Côté russe, cette coopération vise également à aider l'industrie navale locale à se moderniser.

L'accord signé le 25 janvier n'équivaut cependant pas à un contrat et les négociations se poursuivent sur les



Le Mistral

Caractéristiques du Mistral :

Longueur : 199 m - largeur : 32 m
Tirant d'eau : 6,20 m
Déplacement : 16 500 t (21 500 tpc)
Vitesse maximale : 19 nœuds
Pont d'envol continu de 5 200 m²
Radier couvert de 885 m²

Transport de (jusqu'à) 16 hélicoptères lourds ou 32 légers, de 4 barges de débarquement, de 70 véhicules blindés dont 13 chars d'assaut et de 450 à 900 soldats.

Capacités permettant d'accueillir un état-major au sein d'un espace modulaire de 800 mètres carrés comportant 150 stations de travail en réseau.

questions du coût et du périmètre du transfert de technologies. Les autorités françaises ont à plusieurs reprises déclaré que les BPC russes seraient livrés sans armement français mais avec « *toute la technologie nécessaire* » à la mise en œuvre des bâtiments (systèmes de communication, capteurs). Dérivés des bâtiments français (*Mistral*, *Tonnerre* et *Dixmude*), les bâtiments russes s'en différencieraient par un pont d'envol et des ascenseurs renforcés pouvant accueillir des hélicoptères russes, plus lourds que leurs homologues français, ainsi qu'une coque plus résistante pour affronter les glaces.

La décision des autorités russes constitue la première vente d'un équipement de défense français à la Russie ainsi que le premier contrat à l'exportation pour le BPC. Fort de ce premier succès, DCNS cherche actuellement à développer un partenariat avec un chantier canadien pour la construction de deux BPC au profit de la marine canadienne. Au-delà, une dizaine de marines seraient intéressées par le concept opérationnel novateur de ce bâtiment.